

SLUYTER COMPANY LTD.
375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3 Canada
Tel (905) 475-6011 Fax (905) 475-3119

PRODUIT : CEMENT THINNER

DATE DU PRÉPARATION - JUIN 9/2014

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.
375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3
Canada
Tel (905) 475-6011
Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666

NOM CHIMIQUE.....CEMENT THINNER
UTILISATIONS DU PRODUIT.....SOLVANT D'USAGE GÉNÉRAL POUR L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
FAMILLE CHIMIQUE.....MÉLANGE DE SOLVANTS.

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	Wt %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
TOLUENE	60 - 80	200 ppm	108-88-3	>2 g/kg PEAU LAPIN	8000 ppm 8 HEURES RAT INHALATION
METHYLETHYLCEtone (MEK)	5 - 10	200 ppm	78-93-3	2737 mg/kg RAT ORALE	23500 mg/m3 8 HEURES RAT INHALATION
METHANOL	1 - 5	200 ppm	67-56-1	5628 mg/kg RAT ORALE	64000 ppm 4 HEURES RAT INHALATION
ACETONE	1 - 5	750 ppm	67-64-1	9750 mg/kg RAT ORALE	16000 ppm 4 HEURES RAT INHALATION

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION
CONTACT AVEC LE PEAU.....PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODÉRÉE, LA DÉLIPIDATION ET LA DERMATITE.
ABSORPTION PAR LA PEAU.....SANS OBJET.
INHALATION.....VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE".
INHALATION CHRONIQUE.....L'INHALATION DE LA BRUINE PEUT CAUSER UNE IRRITATION AUX VOIES RESPIRATOIRES.
INGESTION.....PEUT CAUSER MAUX DE TÊTE, NAUSEES, VOMISSEMENTS ET FAIBLESSES.
CONTACT AVEC LES YEUX.....IRRITANT GRAVE. PEUT INCOMMODER. PEUT CAUSER LE LARMOIEMENT.
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE....VOIR "VOIES D'EXPOSITION"
EFFETS D'UNE EXPOSITION.....UNE SUREXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE PEUT CAUSER DES DOMMAGES AUX YEUX, CHRONIQUE A LA PEAU, ET AUX MEMBRANES MUQUEUSES.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VÉRIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNÉENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER À GRANDE EAU IMMÉDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MÉDECIN.
CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.

PRODUIT : CEMENT THINNER

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.

INGESTION.....NE PAS FAIRE VOMIR.

INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE ?.....INFLAMMABLE

SI OUI, DANS QUELLES.....LIQUIDE INFLAMMABLE. RISQUE D'INCENDIE PAR EXPOSITION A LA CHALEUR, A LA FLAMME OU A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE AU POINT D'ECLAIR. LES VAPEURS SONT PLUS LOURDES QUE L'AIR. RISQUE DE RETOUR DE FLAMME PAR DEPLACEMENT DES VAPEURS VERS UNE SOURCE D'INFLAMMATION.

PROCEDURES SPECIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES POMPIERS.UTILISER UNE EAU PULVERISEE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSEES AU FEU ET PROTEGER LE PERSONNEL. UTILISER UNE EAU PULVERISEE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSEES AU FEU ET POUR PROTEGER LE PERSONNEL.

POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....5 C VASE CLOS TAG.

TEMPERATURE.....NON DISPONIBLE

D'AUTO-INFLAMMATION

SEUIL MAXIMAL..... 6.80

D'INFLAMMABILITE (% VOL)

SEUIL MINIMAL..... 1.20

D'INFLAMMABILITE (% VOL)

MOYENS D'EXTINCTION.....UTILISER UN MATERIEL D'EXTINCTION POUR ISOLER L'INCENDIE.

PRODUITS DANGEREUX DE LA.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2). VAPEURS TOXIQUES. FUMEE.

COMBUSTION

SENSIBILITE AUX CHOCS.....NON DISPONIBLE.

SENSIBILITE AUX DECHARGES.....NON DISPONIBLE.

ELECTROSTATIQUES

SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT.....EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. LAVER AVEC DE L'EAU. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION. ABSORBER LE RESIDU AVEC DU SABLE, OU AUTRE MATIERE ABSORBANT. EMPECHER L'ECOULEMENT DANS LES DRAIN,LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.

SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION.....EVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. MAINTENIR UNE BONNE HYGIENE PERSONNELLE.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....GARDER LE CONTENANT CLOS ET HORS PORTEE DES ENFANTS ET ANIMAUX DOMESTIQUE QUAND IL N'EST PAS UTILISE. ENTREPOSER A L'ECART DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ET D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILE.

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION

YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SECURITE POUR LA MANUTENTION DU CONCENTRE.

RESPIRATOIRE/TYPE.....AUCUNE REQUISE SOUS CONDITION NORMALE.

PRODUIT : CEMENT THINNER

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

GANTS/TYPE.....GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN VINYLE POUR LE CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC
LE CONCENTRE.
VETEMENTS/TYPE.....VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.
CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.
VENTILATION.....VENTILATION NATURELLE OU MECANIQUE REQUISE POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS
LE TLV.

SECTION 09 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....LIQUIDE
ODEUR.....ODEUR DE SOLVANT
DENSITE.....0.80 - 1.00
SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....NON DISPONIBLE
PRESSION DE VAPEUR.....22 mmHg @ 20 C
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....3.0
TAUX D'EVAPORATION.....2.20 (ACETATE DE B-BUTYL=1)
POINT D'EBULLITION (deg C).....100 C
SOLUBILITE DANS L'EAU (%).....NEGLIGEABLE
COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE
EAU/HUILE
VOLATILITE (%).....100%
POINT DE CONGELATION.....< 0 C
POINT DE FUSION (deg C).....SANS OBJET
POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE.....INCOMPATIBLE AVEC DES OXYDANTS PUISSANTS. ACIDES PUISSANTS.
CONDITIONS DE REACTIVITE.....AUCUN(E).
PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
DECOMPOSITION

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
IRRITATION PAR LE PRODUIT.....IRRITANT POUR YEUX. IRRITATION PAR EXPOSITION PROLONGEE.
CAPACITE DE SENSIBILISATION.....N'EST PAS UN SENSIBILISATEUR.
DU PRODUIT
CANCERIGENICITE DU PRODUIT.....AUCUN INGREDIENT NE FIGURE SUR LA LISTE DES MATIERES CANCERIGENES DU
NIOSH, DE L'IARC OU DE L'ACGIH.
TERATOGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
MUTAGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
EFFETS SUR LE SYSTEME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE
REPRODUCTEUR N'EST PREVU.
PRODUITS SYNERGIQUES.....SANS OBJET.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

PRODUIT : CEMENT THINNER**SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES**

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHETIQUE ET PEUT ETRE NUISIBLE. NE PAS CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ETANGS, LES RUISSEAUX ET LES RIVIERES.

BIODEGRADABILITE.....NON DISPONIBLE.

SECTION 13 : DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS.....CONSULTER UN EXPERT DECHETS DANGEUREUX POUR UNE ELIMINATION APPROPRIEE. PREVENIR L'ECOULEMENT DAND LES DRAINS, LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU. SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FEDERAUX.

SECTION 14 : TRANSPORT**CLASSIFICATION T.M.D.**

- (1).....(1e) DANS DES CONTENANTS JUSQU'À 20 LITRES:- BIEN DE CONSOMMATION. POUR UN CHARGEMENT DE PLUS DE 500 KG - BIEN DE CONSOMMATION, LIQUIDES INFLAMMABLES TOLUENE CLASSE 3
- (2).....(2e) DANS LES RECIPIENTS AU-DESSUS DE 20 LITRES. LIQUIDES INFLAMMABLES TOLUENE CLASSE 3 UN1993 GROUPE II

SECTION 15 : REGLEMENTATION

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE RPC.

CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASSE D DIV.2 CLASSE D DIV.2 SUBDIV.B

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE, TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.